

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Educateur spécialisé

DE - Educateur spécialisé

Code de la fiche :
RNCP37676

Etat :
Active

[↓ Télécharger](#) [? Aide en ligne](#) [Europass](#)

L'essentiel



Nomenclature
du niveau de qualification

Niveau 6



Code(s) NSF

332 : Travail social



Formacode(s)

44092 : Éducateur spécialisé



Date d'échéance
de l'enregistrement

31-08-2026

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi


Voie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de la solidarité	-	-	 Top

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles.

Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

Activités visées :

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir. L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société. Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible. Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés. Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en oeuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité. Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes. Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Compétences attestées :

Construction de la relation éducative

- Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
- Instaurer une relation éducative
- Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique

- Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
- Organiser le cadre adapté à la rencontre
- Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre
- Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
- Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
- Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif
- Favoriser l'expression des personnes
- Favoriser les interactions dans un groupe
- Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif :

- Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
- Développer une compréhension de la situation de la personne
- Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
- Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
- Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
- Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
- Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
- Favoriser le développement des capacités de la personne

Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif :

- Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
- Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
- Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
- Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé

Conception et conduite d'un projet éducatif :

- Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
- Concevoir un projet socio-éducatif
- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
- Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
- Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

Expression et communication écrite et orale :

- Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

Communication professionnelle en travail social :

- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
- Présenter un projet socio-éducatif
- Représenter le service, l'établissement, l'institution

Connaissance et analyse des contextes institutionnels :

- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation

Mobilisation des acteurs et des partenaires :

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
- Construire et entretenir une relation partenariale
- Développer, partager ses connaissances professionnelles
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

Modalités d'évaluation :

L'acquisition des compétences est évaluée par des épreuves écrites, orales, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle

Blocs de compétences

RNCP37676BC01 - Construction de la relation éducative

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique</p> <p>Instaurer une relation éducative</p> <p>Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique</p> <p>Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles</p> <p>Organiser le cadre adapté à la rencontre</p> <p>Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre</p> <p>Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif</p> <p>Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative</p> <p>Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif</p> <p>Favoriser l'expression des personnes</p> <p>Favoriser les interactions dans un groupe</p> <p>Favoriser et soutenir les dynamiques collectives</p>	<p>Epreuve : présentation du parcours de formation</p> <p>L'épreuve consiste en la présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation.</p> <p>Epreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.</p> <p>Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC02 - Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe</p> <p>Développer une compréhension de la situation de la personne</p> <p>Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne</p> <p>Accompagner à l'exercice de la citoyenneté</p> <p>Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif</p> <p>Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets</p> <p>Soutenir la personne dans l'accès à ses droits</p> <p>Favoriser le développement des capacités de la personne</p>	<p>Epreuve : mémoire de pratique professionnelle</p> <p>L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle visant à montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale.</p> <p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <p style="padding-left: 40px;">rédaction individuelle du mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors annexes)</p> <p style="padding-left: 40px;">soutenance individuelle du mémoire de pratique professionnelle</p> <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la soutenance.</p> <p>La note finale retenue est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à la soutenance.</p> <p>La soutenance d'une durée de 40 minutes est séquencée comme suit :</p> <p style="padding-left: 40px;">présentation par le candidat : 10 minutes</p> <p style="padding-left: 40px;">temps d'échange avec les examinateurs : 30 minutes</p> <p>Examinateurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC03 - Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours</p> <p>Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif</p> <p>Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives</p> <p>Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé</p>	<p>Epreuve : étude de situation individuelle ou collective</p> <p>L'épreuve consiste, à partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement de formation, en l'élaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostic socio-éducatif et d'une proposition éducative ou d'une dissertation sur une question éducative.</p> <p>Il revient à l'établissement de formation de retenir le type d'épreuve proposée.</p> <p>Epreuve individuelle sur table d'une durée de 4 heures</p> <p>Examinateur/correcteur : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC04 - Conception et conduite d'un projet éducatif

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation</p>	<p>Epreuve : projet éducatif spécialisé</p> <p>L'épreuve consiste en la présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique ...</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Concevoir un projet socio-éducatif</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien</p> <p>Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective</p> <p>Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées</p> <p>Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif</p>	<p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <p> rédaction collective d'un document de 10 à 12 pages</p> <p> soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.</p> <p>Examinateurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes</p> <p>Rédiger des écrits professionnels</p> <p>Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</p>	<p>Epreuve : élaboration d'une communication professionnelle</p> <p>L'épreuve consiste, à partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, en l'élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible.</p> <p>Epreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.</p> <p>Examinateurs/ correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle</p> <p>Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative</p> <p>Présenter un projet socio-éducatif</p> <p>Représenter le service, l'établissement, l'institution</p>	<p>Epreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles</p> <p>L'épreuve consiste en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles, le travail d'équipe et l'accompagnement des personnes.</p> <p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <p> rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages</p> <p> soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs</p> <p>Examinateurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</p>	<p>Epreuve : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation	L'épreuve consiste en un contrôle de connaissances portant sur les connaissances des politiques sociales et l'élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision. Devoir sur table d'une durée de 4 heures Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire

RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif</p> <p>Construire et entretenir une relation partenariale</p> <p>Développer, partager ses connaissances professionnelles</p> <p>Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux</p>	<p>Epreuve : Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale L'épreuve consiste à partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, en l'analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs L'épreuve est organisée comme suit : rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention de la certification est conditionnée par la validation des huit blocs de compétences.

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5, 6, 7 et 8 du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé sont considérés acquis pour les titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social, du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale. Ces titulaires sont dispensés des formations dans ces domaines et des épreuves de certification correspondantes.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Employeurs Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

Type d'emplois accessibles :

Educateur technique spécialisé

Code(s) ROME :

K1207 - Intervention socioéducative

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1° Etre titulaire du baccalauréat

2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	O ui	No n	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p> <p>Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.</p>
En contrat d'apprentissage	X		<p>1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p> <p>Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.</p>
Après un parcours de formation continue	X		<p>1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p> <p>Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.</p>
En contrat de professionnalisation	X		<p>1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;</p>

Voie d'accès à la certification	O ui	No n	Composition des jurys
			5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury ; 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ; 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ; 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ; 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance
<u>RNCP34825 - DE - Educateur spécialisé</u>

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels	<u>RNCP34824 - DE - Diplôme d'Etat d'assistant de service social</u>	RNCP34824BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34824BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34824BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
ET RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires		ET RNCP34824BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires	<u>RNCP34826 - DE - Conseiller en économie sociale familiale</u>	RNCP34826BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34826BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34826BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34826BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires	<u>RNCP34827 - DE - Educateur de jeunes enfants</u>	RNCP34827BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34827BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34827BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34827BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires	<u>RNCP34828 - DE - Educateur technique spécialisé</u>	RNCP34828BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP34828BC06 - Communication professionnelle en travail social ET RNCP34828BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP34828BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
23/08/2018	Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
23/08/2018	Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II
09/04/2020	Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
23/08/2018	Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Date de publication de la fiche	12-06-2023
Date de début des parcours certifiants	01-09-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

[Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	Est ajouté	01-07-2023

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP34825</u>	DE - Educateur spécialisé

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation